



« Mise en place d'un programme pluriannuel de gestion 2021-2026 avec DIG sur l'ensemble du bassin versant de la Vézère en Dordogne »

Le Bureau d'études **SEGI**, basé à Jonzac a été mandaté par le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Vézère en Dordogne pour expertiser les cours d'eau de ce territoire.

Cette étude comprenant une phase de terrain, le personnel du bureau d'études SEGI parcourra l'ensemble des cours d'eau et/ou fossés de l'étude à pied (ou à canoë) et sera, par conséquent, amené à progresser dans les parcelles riveraines privées à partir du mois de septembre 2020 et ce pendant plusieurs semaines.

Le véhicule de service de SEGI sera amené à se stationner à proximité des cours d'eau concernés et portera un panneau d'affichage explicite avec les coordonnées du personnel affecté à l'étude.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez trouver ci-après les coordonnées de la technicienne de rivières du Syndicat et de la personne chargée de l'étude à SEGI :

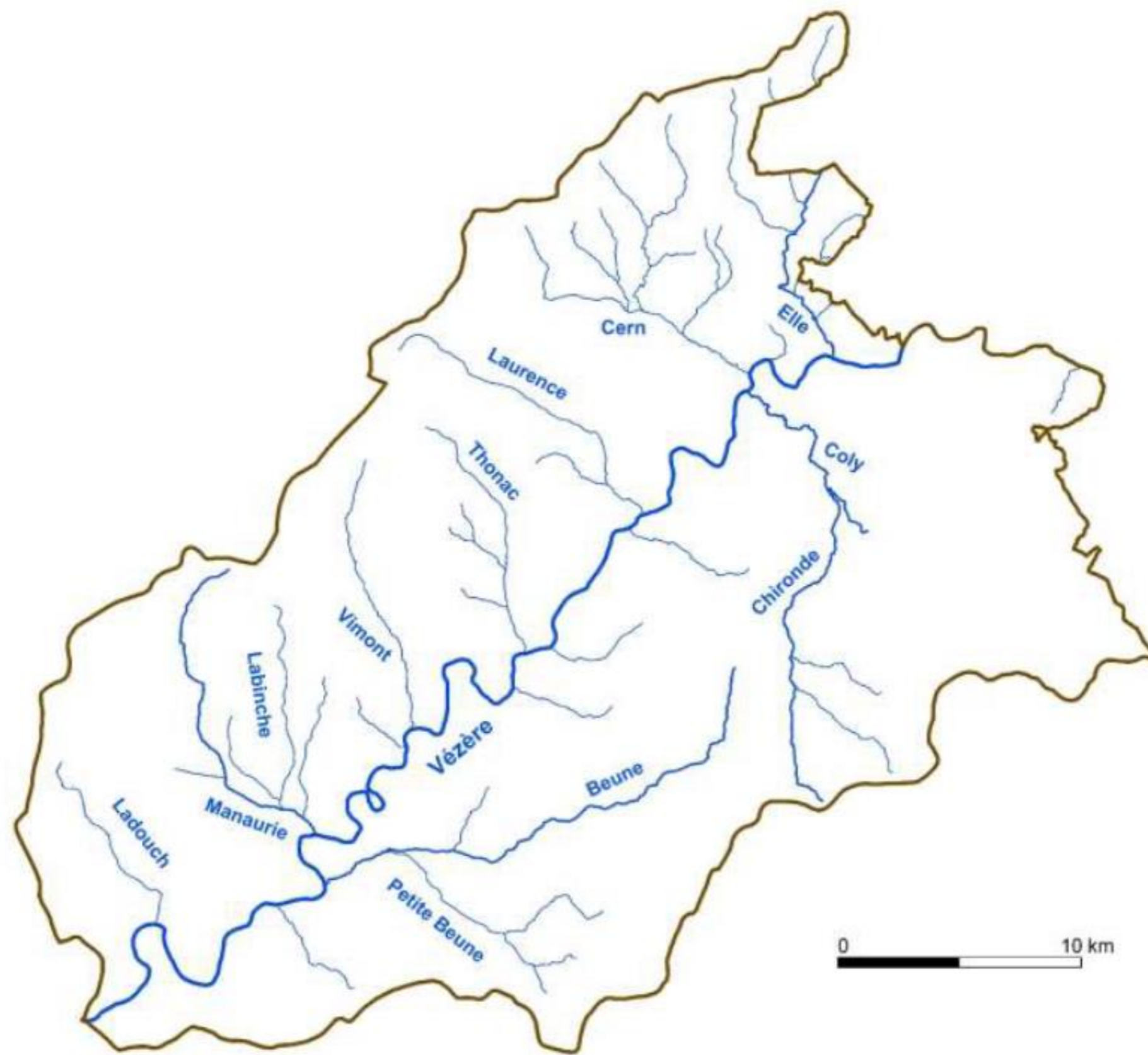
Clara PRAT - Douane

Technicienne rivière
SM BV Vézère en Dordogne
3 Avenue de Lascaux
24290 MONTIGNAC
Tel : 05 24 16 15 00
Tel : 06 15 40 75 10

Mail : syndicatvalleevezere@sfr.fr

Vincent LINLAUD

Bureau d'études SEGI
2 rue Sadi Carnot
17500 JONZAC
Tel : 05.46.04.32.86
Portable : 06.12.78.46.59
Email : v.linlaud@segi-ingenierie.fr



Périmètre de l'étude « PPG du bassin versant de la Vézère en Dordogne »